L'Ami des Lois

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
N° 49, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général de la Cause, de la Première Municipalité, et de la Commission de Louisiana.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 1er OCTOBRE

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
Richard Hagan.
SECOND DISTRICT:
J. ARISTIDE LANDRY.
TROISIEME DISTRICT:
R. A. UPTON.
QUATRIEME DISTRICT:
JOHN MOORE.

LEGISLATURE.

Pour Représentans à la Chambre.

QUATRIEME DISTRICT.
E. L. LUMSDEN,
W. M. FLEMING,
J. G. SEVIER.
CINQUIEME DISTRICT.
CHARLES BENIT,
HIPPOLITE MOSSY,
P. DEVERGES.
DIXIEME DISTRICT:
A. LAROSE.
JOHN SURGI.
NEUVIEME DISTRICT:
JOHN LAIDLAW.

TROISIEME DISTRICT.—On verra en tête de nos colonnes le ticket du sixième district. Il renferme des noms justement populaires et qui, en novembre prochain, sortiront victorieux de l'urne électorale. MM. Larose et Surgi seront de rudes adversaires pour MM. Augustin et Castillon.

Nous parlons plus loin qu'un meeting des whigs du sixième district est convoqué pour ratifier le choix des délégués. Nous espérons que nos amis seront en nombre. Le sixième district est un des plus populeux et des plus importans de l'Etat. Occupons nous en avec un soin particulier.

Nous avons dit hier que le whig qui vote pour un candidat démocrate, quel qu'il soit, *trahit ses vœux et abjure ses principes*. Et nous le répétons, et nous le maintenons.

Le *Courrier de la Louisiane*, il est vrai, avance une opinion contraire. Il affirme que l'on peut, en toute conscience professer à la fois deux doctrines, confondre le blanc et le noir, proclamer des doctrines qui se contredisent, etc. Et le *Courrier* voudrait que nous doutassions de son intelligence ou de sa bonne foi! Nous aimons mieux croire que c'est de sa part un trait calculé, habile, mais nous avons de la mémoire, et nous sommes persuadés que pas un de nos lecteurs ne sera surpris par la singulière logique du journal du soir.

M. Mandeville Marigny est démocrate et M. James Freret whig. Si ils étaient tous les deux candidats indépendans ils seraient l'un et l'autre soutenus indistinctement par des whigs et des démocrates. M. Lewis, démocrate, qui lui aussi a été dénoncé officiellement par une Convention politique, a reçu, à chacune de ses candidatures, les suffrages d'un nombre considérable de whigs, et ceux-ci, que personne ne se gêne pour accuser, n'en restaient pas moins whigs bien purs.

Aujourd'hui les choses se présentent d'une toute autre manière. Deux candidats sont en présence et se disputent la place de sheriff. L'un, M. Marigny, tient sa candidature d'une convention démocratique; l'autre, M. Freret, se pose candidat indépendant. N'est-il pas évident que le whig qui votera pour M. Marigny trahit son parti? Car enfin ne concourt-il pas de la sorte au triomphe du système politique qu'il a combattu au nom de son parti? Et n'est-ce pas ce qu'on appelle trahison?

Le whig, chacun est libre de passer d'un parti à un autre. Mais qu'il reste au whig, qu'il ne vienne pas plus tard se réclamer du titre qu'il a abjuré. D'ailleurs le bon sens, la mémoire, et nous pouvons assurer le stratagème notre parti, s'il y en a, n'oublie de rien et n'apprend rien à cacher des whigs. Ce n'est pas que l'on soit forcé de voter pour l'autre des candidats. L'abstention est permise en politique. Mais l'électeur whig qui veut concourir à la nomination du parti n'a certes pas de choix à faire: il doit voter pour M. Marigny, comme nous avons dû le démontrer, il doit forcément accorder son suffrage à M. Freret.

Il ne sera pas, l'électeur démocrate doit les sympathies sont acquises à M. Freret, candidat indépendant, peut, sans manquer à ses devoirs politiques, voter pour ce dernier, car s'il n'a de pas au triomphe de son parti il ne concourt pas non plus à celui de ses adversaires. Il ne commet pas de trahison, et nous défions bien le journal du soir de nous prouver le contraire. La trahison, en effet, est le résultat d'une action et non d'une abstention légitime; un démocrate ne saurait rendrait coupable qu'en délaissant M. Marigny pour un candidat whig, ayant en cette qualité un caractère officiel, mais non en soutenant un candidat indépendant, qu'elles que soient d'ailleurs les convictions politiques de ce dernier.

Le *Courrier* déclare que les honorables électeurs qui ont engagé H. Freret à se porter candidat, forment une CLIQUE et que cette clique s'est arrogé de singuliers privilèges. C'est là un mot malheureux, pour ne rien dire de pis, et qui pourrait entraîner la discussion sur le terrain d'où nous voudrions l'éloigner. M. Freret ne prétend pas que M. Marigny ne recherche des fonctions publiques. Eh bien! que personne ne commettra des imprudences de plume qui nous seront fatales de descendre dans l'arène où nous ne nous sommes jamais mis dans les mains. Il y a des discussions pour lesquelles nous avons peu de goût, mais si on nous les impose nous saurons les accepter.

CANDIDATS A LA PLACE D'AUDITEUR.

Nous avons contre M. Porter, désigné par les démocrates comme leur candidat pour la place d'auditeur des comptes, la même objection que contre M. Mandeville Marigny. Bien que les fonctions d'auditeur soient purement administratives, elles empruntent cependant un caractère politique au choix qu'on fait des nouveaux élus d'un parti particulier. M. Porter est l'un de ces derniers; il représente donc leurs doctrines; son triomphe sera le leur, son élection considérera le parti locofoco. Donc, nous le répétons, et nous soutenons de préférence le candidat INDÉPENDANT de M. LOUIS BORDELON.

M. Porter est pour ce dernier un formidable adversaire, mais nous croyons néanmoins au succès du titulaire actuel, nous en sommes même persuadés. Si M. Porter est populaire dans certaines parties de l'Etat, M. Bordelon l'est dans toute la Louisiane, au Nord comme au Sud, dans les paroisses flatidiennes comme dans celles des Opelousas et des Attakapas. Il a parcouru plusieurs fois déjà l'Etat dans tous les sens lors de ses précédentes candidatures et il a su se faire partout des amis nombreux et dévoués, grâce à l'affabilité de ses manières et à l'extrême cordialité avec laquelle il accueille tous ceux que leurs affaires mettent en rapport avec lui. Il a toujours obtenu l'appui et l'adhésion de cette fois encore, d'un grand nombre de démocrates qui connaissent son zèle à remplir les devoirs de son charge, sa rigoureuse exactitude, sa probité et toutes les autres qualités éminentes qui le distinguent.

M. Delahoussaye d'ailleurs a sur lui l'avantage sur son adversaire qu'il est en place et par conséquent connu; qu'il est candidat indépendant, ce qui lui permet d'opérer l'appui des deux partis; et qu'il ne rétrograde aux luttes électorales. Habile et ménagement, ce qui ne l'empêche pas d'être franc et sincère, il triomphera de M. Porter, bien que, nous le répétons, la popularité de ce dernier et son influence dans les paroisses du Nord-Ouest en fassent un adversaire redoutable. Mais, si M. Porter est battu, ce ne sera pas, nous le répétons, la faute de ses amis, qui ont tout tenté pour le faire triompher. Nous pouvons même ajouter grâce pour les trois-quarts, sans exagération, il nous en coûtera que M. Porter n'est fort jeune, fort populaire, et ne saurait avoir rapidement les M. Freret.

Quant aux électeurs de la Nouvelle-Orléans, whigs et démocrates, ils ne sauraient hésiter entre M. Bordelon et M. Porter. Le premier est un ex-comté; il nous a donné des preuves de son aptitude, de son entière indépendance des affaires, de son intégrité; pourquoi l'abandonnerions pour soutenir un candidat choisi dans une partie éloignée de l'Etat, un candidat dont nous connaissons à peine et qui n'a d'autre titre à présenter que la petite influence qu'il exerce dans certaines localités! La désignation officielle de M. Porter par une Convention locofoco ne saurait empêcher les électeurs démocrates de voter pour M. Bordelon, car celui-ci n'a attaché sa candidature à la fortune d'aucun parti. Il est indépendant et comme tel espère d'être soutenu par tous ses amis, par tous ceux qui ont pour lui quelque sympathie ou quelque préférence, quelque soit d'ailleurs le parti auquel ils appartiennent.

Quant à nous, on conçoit que nous n'hésitions pas. Entre un candidat démocrate et un candidat indépendant, nous opterons toujours en faveur de ce dernier. Voilà déjà une considération, mais ce n'est pas la seule. Il est plus probable que M. Porter sera soutenu par un parti puissant dans les paroisses supérieures, justement parce, qu'il appartient au Nord de l'Etat. La basse Louisiane agirait donc contre ses intérêts si elle se divisait à l'endroit des candidats et si elle ne donnait pas son entier concours à M. Bordelon.

Il faura, nous n'en doutons pas.

CONSEIL DE LA 2E MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la 2e municipalité s'est réuni hier soir. Le secrétaire a donné lecture d'un long message du maire concernant la police et les modifications qu'il serait urgent d'y introduire. Ce message a été référé au comité de police.

Le Club Indépendant, de Fréret, du 5ème Ward, du faubourg Trémé, présidé par Le Courtelle, a fait hier soir, par les rues de la ville, une démonstration imposante en faveur du candidat de son choix à la place de Sheriff. La procession, composée de plusieurs centaines de personnes, se faisait remarquer par le bon ordre et l'enthousiasme qui régnaient dans ses rangs. En passant devant nos bureaux elle s'est formée en ligne et nous a honoré d'une sérénade et de trois *vivats* à l'*Abeille*.

DISCOURS DE M. SOULÉ.—L'honorable P. Soulé nous a transmis un exemplaire du discours qu'il a prononcé dernièrement aux Opelousas. Nous le prions d'agréer nos remerciemens.

LES UNIONISTES DE CLAIBORNE.—Un meeting des unionistes de la paroisse Claiborne a eu lieu dans la ville de Homer, le 6 septembre. L'assemblée a déclaré dans une série de résolutions qu'elle approuvait entièrement le compromis, qu'elle condamnait les sévères agitations provoquées par la question de l'esclavage, et qu'elle ne soutiendrait pour l'assemblée que les candidats qui se prononceraient dans le même sens qu'elle.

CANDIDATS INDÉPENDANTS. — Les unionistes indépendants de la Pointe-Coupée se sont réunis en assemblée, à Morganza, le 20 septembre, et ont désigné à l'unanimité M. Alcide Provoty comme leur candidat pour le Sénat. Pour la Chambre des Représentans ils ont nommé MM. Edward B. Hopkins et Charles W. Allen.

DAVID WILMOT.—M. Wilmot, dont le nom s'est attaché au célèbre proviso qu'il a eu le triste honneur de présenter au Congrès, a été porté par les démocrates du IIIe district judiciaire de la Pennsylvanie comme candidat à la place de juge-président. Nous souhaitons à M. Wilmot dans ses fonctions de juge, s'il vient à être élu, plus de prudence et plus de tact qu'il n'en a montrés comme législateur.

INCENDIE.—Un grand incendie a éclaté à Cincinnati le 21 de ce mois. Le feu a pris dans une vaste manufacture de Vine street et l'a entièrement consumé ainsi que treize autres maisons. La perte totale est évaluée à $160,000 dont $25,000 seulement sont couvertes par les assurances.

RIXE A LAFOURCHE.—La *Minerve* de Thibodeaux annonce qu'une rixe a eu lieu ces jours derniers dans la ville de Houma entre les Daspit et les Whitney. On s'est mêlé de part et d'autre des coups de pistolet et l'on a dégainé ses *bowie knives*. Le journal n'ajoute pas s'il y a eu des blessés, mais cela est probable. La police s'est emparée des coupables.

Dans une autre rixe dont la *Minerve* donne les détails, M. W. C. Horton a reçu trois coups de poignard qui lui ont été portés par M. F. Deschamps.

HONDURAS.—Nos avis de Honduras vont jusqu'au 30 août. Ils nous annoncent le naufrage de la goélette américaine *George & Walton* qui se rendait de Chagres à Belize. Le sinistre a eu lieu le 26 août au milieu des récifs de Key Cocker. Le *Walton*, parti le 7, avec un chargement de bois d'acajou, ne comptait que deux ou trois jours de mer, lorsque la fièvre éclata à bord et atteignit tout l'équipage y compris le capitaine. Il n'y avait personne pour s'occuper des manœuvres et le navire dériva au gré des vents et des courants. Arrivé en vue de Key Cocker, les deux ou trois convalescens qui se trouvaient sur le pont virent le danger, mais n'eurent pas la force de mouiller l'ancre. Le bâtiment, entraîné par la marée, alla donc s'engager dans les brisans où il se perdit.

Une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Belize. L'oscillation du sol a été de courte durée, mais une chaleur extraordinaire a succédé au phénomène.

COUR SUPRÊME DES ETATS-UNIS.—M. Benjamin R. Curtis, avocat distingué de Boston, a été nommé par le président juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, en remplacement de M. Levi Woobury, décédé. M. Curtis est à peine âgé de quarante ans, mais c'est un des hommes les plus remarquables de notre pays. Grand admirateur de Webster, il a avec cet homme d'Etat plus d'un trait de ressemblance. Il est juste neint classé parmi les sommités du barreau de Boston, mais son talent n'est pas borné uniquement à sa profession. Homme à idées vastes et à sentimens généreux, il est digne de faire partie du tribunal le plus élevé de l'Union. M. Curtis, on se le rappelle peut-être, a fait à Boston il y a environ un an un admirable discours en faveur du Compromis. On ne doit pas le confondre avec Mr Curtis, commissaire des Etats-Unis à Boston.

VIRGINIE.—La lutte électorale devient de plus en plus chaude en Virginie. Dans le district de Richmond, MM. Botts et Caskie sont fort occupés à haranguer le peuple.

BUNCOMBE.—Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*:

"On nous mande de cette ville qu'à la suite d'une altercation survenue entre F. Dejean et M. Horton, celui-ci a reçu quelques coups de poignard qui mettent, dit on, sa vie en grand danger.

HAITI.—Il a été reçu à Boston des nouvelles des Cayes jusqu'au 29 août. L'empereur Soulouque a fait une excursion au nord et il semble avoir abandonné toute idée de conquête à l'endroit de la république dominicaine.

CHRONIQUE LOCALE.

L'examen de Wm Félicie Clémence Duparé et de Margaret Gaffey, accusées d'avoir mis le feu dans la nuit du 20 août au magasin situé à l'entrepôt de St-Philippe et Royale, a eu lieu hier devant le recorder Génois. Les accusées étaient défendues par M. Cyprien Dufour, et l'Etat était représenté par l'avocat de district. Après une longue et nauséeuse investigation, les prévenues ont été envoyées devant la 1re Cour de District.

Le coroner a tenu une enquête sur le corps d'un nommé John McIntosh, âgé de 25 ans. Il a tué le corps de Michael Byrne, âgé de 28 ans—tous deux natifs d'Irlande, morts à l'Hôpital de Charité dans la nuit de lundi—Verdict: mort des suites des blessures faites par l'explosion du steamboat Brilliant, samedi dernier, près du bayou Goula.

La guérison de G Belmford alias Wilkinson, qui a été blessé dans la rue Philippa, dans la nuit du dimanche sur, est considérée douteuse.

ARRAIT ET RATTERIN.—Caroline Bush a fait un affidavit hier devant le recorder Génois, par lequel elle déclare qu'elle a été assaillie à coups de canne par Wm Fernandez.

Mardi, 30 septembre 1851.

☞ A une réunion des délégués du sixième district représentant tous les whigs, F. W. Gilmore a été nommé président, Louis Bush secrétaire.

Le capit. A LAROSE, de Saint-Louis, et LOUIS SURGI, de Saint-Louis, ont été nommés candidats à la Chambre des Représentans.

[illegible]

[illegible]

[illegible]